



Budget 2022—East Hereford



Conformément aux dispositions du code municipal, le conseil municipal a adopté, le 15 décembre dernier, ses prévisions budgétaires 2022 ainsi que son programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2024. Voici, en résumé, les prévisions budgétaires pour l'année 2022. Les prévisions complètes sont disponibles au bureau municipal.

Revenus 2022

Taxe foncière	419 012\$	Autres taxes	70 679\$
Compensation tenant lieu de taxe	4 368\$	Transports	80 938\$
Autres revenus	23 134\$	Total des revenus	<u>598 131\$</u>

Suite à la page 2

Bureau de poste

Le bureau de poste est désormais installé dans le local des aînés de la municipalité d'East Hereford.

Le bureau est situé au **17 rue de l'Église (bureau municipal)**



Les heures d'ouverture demeurent les mêmes :

Lundi : 10 h à 14 h

Mardi : 10 h à 14 h

Mercredi : 10 h à 14 h

Jeudi : 10 h à 12 h et 14 h 30 à 17 h

Vendredi : 10 h à 14 h

Le Fouineur

Budget 2022—East Hereford (suite)

Dépenses 2022

Administration générale	192 625\$	Sécurité publique	84 208\$\$
Transports	191 788\$	Hygiène du milieu	78 520\$
Santé et bien-être	6 066\$	Loisir et culture	36 807\$
Frais de financement	7 864\$	Conciliation à des fins fiscales (29 209\$)	
Aménagement, urbanisme et développement		29 462\$	
<u>Total dépenses 2022</u>	<u>598 131\$</u>		

Programme Triennal des immobilisations 2022-2023-2024

Travaux prévus en 2022:

Réhabilitation rue de la Confédération	320 000\$
Réfection de l'Église	182 800\$
Rénovation bureau municipal	75 000\$
Rechargement, gravier, ponceaux	40 000\$

Ces différents travaux seront financés par diverses subventions.



Taxation 2022

Taxe foncière	0.84\$/100\$	Matières résiduelles	225\$
Vidange des fosses	113.64\$	Taxes d'eau	255\$
Règlement d'aqueduc	285\$		

Salaires des Élus

Maire :	5 409 \$
Conseillers :	1 803 \$

Allocations des Élus

Maire :	2 823,50
Conseillers :	941,17 \$

COVID-19

Le relais-refuge du Vieux Panache est présentement ouvert et accessible pour une petite pause de 10h00 à 15h00 chaque jour. Dans le respect des mesures sanitaires, il est important de mentionner que le port du masque et la distanciation physique sont obligatoires à l'intérieur en tout temps.

De 15h00 à 10h00 le lendemain, le relais-refuge est réservé aux personnes en hébergement pour la nuit.

Nous vous rappelons de consulter la page Facebook de la Forêt Hereford pour être informés des dernières nouvelles concernant la Forêt communautaire Hereford :

<https://www.facebook.com/forethereford/> .

Sylvie Harvey, directrice générale
info@forethereford.org



Mise en garde



Présentement, il n'y a aucune visite sur le territoire de la MRC de Coaticook à des fins d'évaluation municipale, toutefois, des « colporteurs » téléphonent ou se présentent en personne au domicile des gens en se faisant passer pour des représentants d'une entreprise d'inspection de bâtiment. Ces faux représentants demandent d'entrer à l'intérieur du domicile et de faire le tour en étant très insistants.

La MRC invite la population à faire preuve de vigilance sur ce genre de stratagème, surtout lorsqu'il s'agit d'un service non-sollicité et pour lequel les présumés inspecteurs mettent énormément de pression.

Il est important de vérifier si ces personnes détiennent une autorisation à cet effet ou un permis de colporteurs émis par la municipalité.

Si vous avez de l'information à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec, au 819 849-4813.

Le Fouineur

Nouvel inspecteur en bâtiment et environnement

Un nouvel inspecteur en bâtiment et environnement a récemment été nommé par les municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette. Il s'agit de monsieur Marc Turcotte.

Pour toutes questions ou pour une demande de permis, vous devez vous adresser à la direction générale de votre municipalité.

East Hereford: 819 844-2463 ou direction@easthereford.ca

Saint-Venant-de-Paquette 816 658-3660 ou stvenant@axion.ca



Comité des Loisirs



Appel à tous!



Le comité des Loisirs des municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette sont présentement à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer au sein du comité. Les citoyens d'East Hereford intéressés doivent communiquer avec Thierry Beloin et pour les citoyens de Saint-Venant-de-Paquette avec Claude Desbiens. Vous pouvez également manifester votre intérêt à la direction générale de votre municipalité



Rappel important !!!

Les cendres chaudes ne doivent pas se trouver à l'intérieur de la maison. Éloigner le récipient le plus loin possible à l'extérieur du bâtiment afin d'éviter une propagation d'incendie. Les cendres peuvent rester chaudes pendant 2 semaines en plus de dégager du monoxyde de carbone. Il est important d'en disposer dans un contenant non combustible.

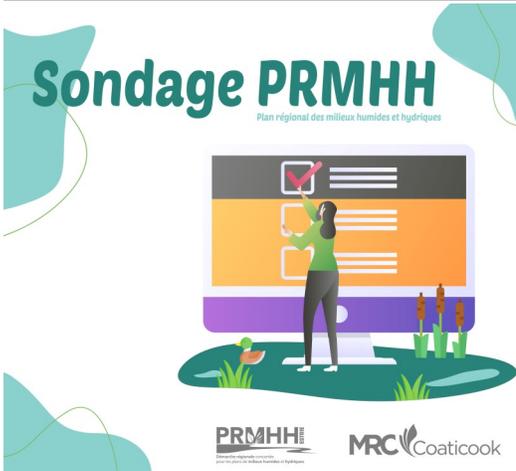
Merci de votre collaboration!

Les cendres chaudes : dehors!

Plus d'un mètre

Votre gouvernement

Québec



Saviez-vous que la présence des milieux humides, comme les marais, les marécages ou les tourbières, de même que celle des milieux hydriques, tels que la rive, le littoral ou la plaine inondable d'un cours d'eau, offre de nombreux services écologiques et permet de réduire les coûts pour la société? Ces milieux permettent par exemple de renforcer la résilience des terres agricoles et des milieux urbains en régularisant les crues, en rechargeant la nappe phréatique, en filtrant les polluants, en offrant des habitats pour la biodiversité et même en contribuant à régulariser le climat en séquestrant du carbone dans les tourbières.

Afin de freiner leur perte, favoriser leur conservation, leur restauration et leur utilisation durable, la MRC souhaite prendre en compte l'ensemble des préoccupations et des enjeux de la population, des municipalités et des acteurs clés du territoire pour l'élaboration de son plan régional de milieux humides et hydriques (PRMHH).

Consultez la page Web du PRMHH de la MRC de Coaticook et faites-nous part de vos préoccupations et intérêts en lien avec la conservation de ces milieux en répondant au sondage! Profitez-en même pour partager la capsule Web du PRMHH qui se retrouve sur les réseaux sociaux de la MRC de Coaticook afin d'inciter vos proches à se questionner sur ces enjeux.

A poster titled 'PROGRAMMATION HIVER 2022' with the subtitle 'Mise à jour de nos activités!'. It lists several activities in a grid format. The logo for 'Maison de la Famille MRC de COATICOOK' is at the bottom left.

PROGRAMMATION HIVER 2022 Mise à jour de nos activités!	GROUILLE ET GRIBOUILLE RETOUR EN PRÉSENTIEL LE 24 JANVIER! 0-marche: Lundi 9h30 à 10h15 Marche à 36 mois: Lundi 10h45 à 11h30 Inscriptions nécessaires!	LES P'TITS ARTISTES (3-5 ans) Mercredi 9h30 à 11h00 9 mars au 13 avril
	BEDAINE ET MAMAN EN FORME Jeudi 9h30 à 10h30 Session 1 : REPORTÉE Session 2 : 10 mars au 14 avril	VOIX DES PARENTS Un jeudi sur deux 9h30 à 11h30 Appelez au 819-804-1010 pour davantage d'informations!
	PARENT'JASE En présentiel ou en ligne, suivez-nous pour le savoir! Mardi 9h30 à 11h00	HALTE-RÉPIT Blocs de 3hrs Appelez pour réserver votre place!

Le Fouineur



RELEVEZ LE DÉFI !

Du 10 janvier au 14 mars
2022

defichateaudeneige.ca



Réseau
des unités régionales
loisir et sport
DU QUÉBEC

Québec

La saison hivernale est bien installée et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie est heureux d'inviter tous les estriens, encore cette année, à relever le Défi château de neige, qui aura lieu du 10 janvier au 14 mars 2022!

L'objectif premier de ce défi est de bouger dehors et de s'amuser, tout en s'adonnant à une activité classique de l'hiver : la construction d'un château de neige! Les participants courent également la chance de gagner de merveilleux prix de participation tels que des passes annuelles familiales pour Les Sentiers de l'Estrie, des cartes cadeaux pour Carbone Aventure, la Base de Plein Air André-Nadeau, le Centre de Ski de fond Richmond-Melbourne et plusieurs autres.

Un défi gratuit et ouvert à tous!

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de son choix, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci sur le site Internet du Défi, au defichateaudeneige.ca. Les prix seront attribués au hasard, tant au niveau provincial que régional, parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château entre le 10 janvier et le 14 mars.

Lors de l'inscription, les participants devront répertorier leur construction parmi l'une des quatre catégories suivantes :

Famille : pour tout le monde

Petite enfance : pour les services de garde et les CPE qui encadrent les enfants de 0 à 5 ans

École : pour les écoles primaires et secondaires

Organisme/municipalité : pour les OBNL et les municipalités

La sécurité d'abord!

Tout « travail » de construction vient avec ses mesures de sécurité! C'est pourquoi seuls les châteaux ne comportant aucun toit ou tunnel seront admissibles au concours et ceci, afin d'éviter de malencontreux incidents.

Considérant que les occasions de faire de l'activité physique s'avèrent plus complexes et moins nombreuses dans le contexte actuel, le Défi se présente alors comme une option de choix et sécuritaire en raison de son côté ludique et de sa réalisation à l'extérieur. Bien évidemment, les participants doivent respecter les consignes sanitaires qui s'appliquent au moment de la construction de leur château (bulle-classe, bulle familiale, bulle sportive, etc.).

À propos du Défi château de neige

Adopté par les régions québécoises en 2014, le DCN est un défi en plein air ayant pour but de développer l'intérêt pour l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des enfants et des familles. D'envergure provinciale, il constitue un moyen facile de s'amuser et de faire bouger les jeunes à l'extérieur, même en hiver! Plus de 4 300 châteaux de neige ont été construits à travers la province lors de l'édition 2021.

Le Fouineur

Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides de Saint-Malo ET Saint-Pie-X d'East Hereford

Québec  Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

- MATERNELLE 4 ANS (à temps plein)

Votre enfant aura 4 ans avant le 1er octobre prochain? Vous voulez augmenter ses chances de faire une douce transition vers le monde scolaire? Voici, chers parents, l'opportunité d'inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans des écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X.

Les inscriptions se dérouleront les 8 et 10 février, entre 8h30 et 15h30 (au secrétariat).

Pourquoi inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans?

Voici quelques avantages :

- Bien préparer l'enfant à l'école
- Développer le plaisir d'apprendre
- Prévenir les difficultés scolaires
- Favoriser le développement global de l'enfant
- Développer le langage
- Bénéficier de professionnels (ex : orthophoniste, psychoéducatrice)
- Service de garde offert à l'école

Vous désirez en apprendre davantage? Une soirée d'information aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 18h30 à l'école Saint-Pie-X. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le secrétariat au (819) 849-7280 poste 3600.



Le Fouineur

Bibliothèque

Il est possible de réserver cet ouvrage et bien d'autres sur le site du réseau biblio de l'Estrie au <https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca/fr>.



Pose D'ongle



- Technicienne Diplômée

À St-Malo

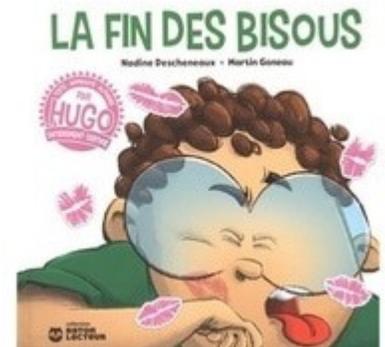
Lien pour l'activité:

<https://www.facebook.com/BibliothequeEstelleBureau>

Heure du conte en ligne

Spécial St-Valentin

12 février à 9h30



Calendrier des événements

7 février	Assemblée du conseil	Bureau municipal
14 février	Joyeuse Saint-Valentin	
7 mars	Assemblée du conseil	Bureau municipal

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@eastthereford.ca